



Bureau
international
du Travail

Célébration nationale de la Journée Mondiale contre le Travail des Enfants à Sakaraha, Région Atsimo Andrefana

« Madagascar doit encore redoubler d'efforts pour inverser le phénomène de travail des enfants »

Communiqué de presse | 12 juin 2014

Antananarivo (Nouvelles du BIT).- Madagascar, à l'instar de tous les Etats-membres de l'Organisation internationale du Travail, a célébré la Journée Mondiale contre le Travail des Enfants le 12 juin 2014 sur le thème « Eliminer le travail des enfants en étendant la protection sociale ». La célébration nationale a été organisée à Sakaraha, une localité dans la Région Atsimo Andrefana (Sud-Ouest), où les travaux dans les mines de saphir impliquent beaucoup d'enfants ; or, ces travaux figurent parmi les pires formes de travail des enfants selon la législation nationale et interdits aux personnes de moins de 18 ans, après la ratification en 2001 par Madagascar de la Convention 182 de l'OIT y afférente.

Organisée avec l'appui du Comité National de Lutte contre le Travail des Enfants (CNLTE), en coordination avec le Comité Régional de lutte contre le travail des enfants Atsimo Andrefana (CRLTE) et l'implication des acteurs locaux (district, commune, OMC district, ONGs, services de l'Etat, etc.), la célébration nationale a bénéficié des contributions du Bureau international du Travail pour rendre l'évènement à la hauteur des enjeux auxquels le pays fait face aujourd'hui en terme de sensibilisation de masse et de proximité, étant donné que plus de 2 millions d'enfants ont abandonné l'école et travaillent à Madagascar.

Les autorités nationales, régionales et locales présentes ont lancé à cette occasion des messages forts pour une prise de conscience de la population et des communautés sur la nécessité de prioriser l'éducation et la formation des enfants.

M. Christian Ntsay, Directeur du Bureau Pays de l'OIT, a exhorté les fokontany, les communes, les districts, les régions et les responsables nationaux à combattre davantage les pires formes du travail des enfants par des mesures concrètes, notamment par l'application des lois et textes en vigueur et la promotion des droits fondamentaux des enfants à l'éducation et à la santé. Il a souligné qu'un tel évènement devra être poursuivi par tous par des actions au quotidien visant à faire respecter le droit des enfants. M. Ntsay a demandé aux enfants malgaches de comprendre que seule l'éducation leur ouvre et assure un avenir radieux et c'est la raison pour laquelle il a fait appel aux enfants de Sakaraha de relayer le message de l'effort à l'école à tous les autres enfants malgaches pour briser le cycle de l'abandon scolaire, facteur déterminant du travail des enfants.

M. Ntsay a également rappelé à cette occasion que cette célébration du 12 juin devrait voir une plus grande implication des parties nationales dans le cadre de la cohérence des actions prioritaires de mise en œuvre du plan nation d'action de lutte contre le travail des enfants à Madagascar. En outre, par rapport à l'extension de la protection sociale, M. Ntsay a mis en exergue la nécessité d'orienter les projets et programmes de développement dans le pays vers les ménages pauvres et de mettre l'accent sur des systèmes d'éducation et de santé qui garantissent l'accès des plus pauvres à ces services sociaux de base.

Enfin, le Directeur du BIT a annoncé son accord de principe pour analyser et définir ensemble avec la commune de Sakaraha les possibilités de collaboration visant à renforcer la lutte contre les pires formes du travail des enfants dans cette localité.

L'on note que les différentes activités organisées dans le cadre de la célébration nationale ont été nombreuses, comme le carnaval des enfants à travers la ville de Sakaraha, la présentation de sketch et de poème par les enfants sur leurs droits. L'artiste de renom Dahmama a participé à la campagne de sensibilisation et il en est de même pour le groupe local Lambo Doara.

Le déjeuner-débat, ayant clôturé la journée de célébration, portait sur le thème « Eliminer le travail des enfants en étendant la protection sociale » avec la participation des différents responsables nationaux et régionaux (travail, éducation, santé, sécurité, population, société civile, autorités de la région, des districts et des communes). Des recommandations ont été formulées à l'issue du débat en réponse aux situations de pauvreté ou de vulnérabilité des parents et des enfants afin des les faire bénéficier d'une protection sociale.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Mme Clara Ramaromanana
Programmation et Communication
Bureau international du Travail
Tél : +261 33 02 032 15
e-mail : ramaromanana@ilo.org